

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.064

L'An deux Mille Quinze, le 21 mai, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 mai 2015

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 mai 2015

ETAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÉBVRE, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Eliane CIRAUD-LANOUE représentée par Didier QUENTIN  
M. Michel SERVIT représenté par Eva ROY  
M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX  
M. Jean-Paul CLECH représenté par Bernard GIRAUD  
M. Gilbert LOUX représenté par Patrick MARENGO

ETAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 32

Mme Florence DEAU a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : CORNICHE DE FONCILLON - COMPLEMENT DE CAVITE  
CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME RELATIVE A LA  
PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ROYAN AU FINANCEMENT DES TRAVAUX  
D'URGENCE

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

La Ville de ROYAN a alerté le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, au sujet d'une cavité qui s'est accentuée sous le chemin de la frange littoral de la corniche de Foncillon, en bord de mer, entre l'avenue des Vagues et la plage des Artilleurs.

Par suite, les services du Département ont lancé une étude consistant à combler la cavité et à reconstruire un mur avec parement en moellons.

Cette opération de travaux de défense contre la mer a été estimée à 8.612,90 € hors taxes, soit 10.335,48 € T.T.C.

Pour ce faire, le Département, en qualité de maître d'ouvrage, a élaboré une convention de participation financière qui sollicite la contribution de la Ville de ROYAN, à hauteur de 50 % du montant hors taxes de l'opération, soit 4.306,45 €.

Le Département envisage la réalisation de ces travaux d'urgence de comblement de cavité avant la saison estivale 2015.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de convention de participation ci-annexée entre le Département de la Charente-Maritime et la Ville de ROYAN,
- Après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'approuver le projet de convention financière entre le Département de la Charente-Maritime et la Ville de ROYAN, pour la réalisation de travaux d'urgence de comblement de cavité sur la corniche de Foncillon,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer le projet de convention ci-annexé,
- d'imputer la dépense correspondant à la participation de la Ville de ROYAN au budget communal 2015.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 26 mai 2015

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO